

Le 9 juillet 2013.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 9 juillet 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, conseillères  
Monsieur Guy Hudon, conseiller  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Pascal Paquette prend son siège à 19 h 14.

Mme Nicole Côté et M. Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les élus présents confirment avoir reçu l'avis spécial de l'assemblée lors de l'assemblée du 2 juillet.

**Adoption du règlement numéro 352 :**

Considérant à la lecture qu'il y a des modifications à apporter au règlement rédigé par notre avocate, il est proposé qu'on demande une correction sur certains points et qu'on fasse une autre assemblée extraordinaire la semaine prochaine.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19 h 15).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard  
Secondé par M. Guy Hudon

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.





